

Des personnalités apportent leur soutien aux grévistes

Travailleurs sans papiers /

jeudi, 7 janvier 2010 / Frédéric Dayan

Invités par les 11 syndicats et associations impliqués dans la grève des travailleurs sans papiers, des personnalités du cinéma, de la télévision et de la chanson ont partagé mercredi à Paris une galette de solidarité avec eux sur un des piquets de grève dans les locaux exigus du Fonds d'assurance formation des salariés de l'artisanat et du BTP.

Au milieu d'un millier de sans-papiers, les personnalités ont témoigné au micro de leur solidarité pour cette lutte soutenue par onze associations et syndicats, dont la CGT qui coordonne le mouvement.



Prenant la parole, l'actrice Juliette Binoche, elle même issue d'une famille d'origine étrangère, s'est interrogée : *"qui sommes-nous, nous Français, pour vous faire vivre un tel calvaire ?"* avant d'espérer *"que le gouvernement prendra les mesures pour arrêter de vous faire vivre cette indignité"*.

Pour l'acteur Charles Berling, *"on n'est pas dans le cliché auquel on voudrait souvent nous faire croire : que les sans-papiers sont des profiteurs et des voleurs de la société"*. *"On parle aujourd'hui de débat sur l'identité nationale, nous on vient ici pour lancer le vrai débat : ne pas dénier aux travailleurs d'avoir leur droits. C'est quelque chose de fondamental dans notre République"*, a-t-il ajouté.

Josiane Balasko a martelé : *"il faut donner des papiers à des gens qui travaillent qui ont des fiches de salaires, paient des impôts mais n'ont droit à rien ce qui est insupportable"*.

Le chanteur Cali a remercié les journalistes présents, au nom de tous les sans-papiers : *"le gouvernement musèle tous les médias et vous empêche de relayer cette cause là. Nous avons besoin de vous"*.

Depuis le 12 octobre 2009, quelque 6.000 sans-papiers, majoritairement Africains, occupent des chantiers et des entreprises d'interim pour appuyer leur revendication.

Pour Francine Blanche, de la commission exécutive de la CGT, *"on est dans un sujet de travail, et pas dans un problème de flux migratoires, il s'agit de salariés sans droits plutôt que de salariés sans papiers"*. Les sans-papiers exigent une nouvelle circulaire avec des critères *"améliorés, simplifiés, appliqués dans l'ensemble du territoire"*.
